

1 Validité

Avec l'installation du logiciel le preneur de licence reconnaît les conditions du présent contrat de licence.

2 Droits protégés

Le logo SIA est une marque déposée dont tout droit est réservé. Son utilisation n'est admise que sur les documents créés par sia ToolContrats. Les données, le programme et le manuel sont protégés par le droit d'auteur. Le preneur de licence n'a pas d'autres droits sur les données, le programme et le manuel de sia ToolContrats que ceux nommés ci-après.

3 Droit d'utilisation du preneur de licence

La SIA et dg-informatik octroient au preneur de licence le droit d'utilisation du logiciel-original ainsi que des documents SIA y inclus pour son propre usage, pendant la durée de la licence. Ceci veut dire que des exemplaires des contrats SIA peuvent être établis et imprimés à volonté. Le preneur de licence n'a pas le droit de modifier ou omettre les textes originaux, ni le logo SIA.

Tout autre usage tel que la reproduction, la distribution partielle ou totale, la modification, la décompilation ou le reverse engineering ainsi que le développement d'autres logiciels dépendants est strictement interdit.

La licence monoposte donne droit à l'installation de sia ToolContrats sur deux postes locaux, la licence multiposte à l'installation sur plusieurs postes de travail locaux ou en réseau dans un même lieu. Une installation du même bureau dans différents lieux exige des droits de licence supplémentaires.

L'installation sur serveur doit être réservée à un administrateur, qui dispose des connaissances et des droits du réseau respectif. Une instruction pour l'installation est disponible sous www.dg-informatik.ch > support, mais un support par dg-informatik est formellement exclus.

4 Garantie

dg-informatik garantit, que le contenu du logiciel livré au preneur de licence correspond à la dernière version officielle des contrats concernés, sauf si les contrats SIA sont soumis à d'importantes modifications. Dans ce cas l'adaptation de sia ToolContrats ne paraîtra pas simultanément,

dg-informatik garantit également que sia ToolContrats fonctionne sans défaut sous les prémisses de système publiées sur www.dg-informatik.ch. Le cas échéant le preneur de licence peut renoncer à l'utilisation du logiciel en effaçant sia ToolContrats de tous les supports de données. Une facture déjà payée lui sera remboursée.

D'autres prétentions de garantie sont exclues.

5 Non-respect des droits de licence

Au cas où un preneur de licence outrepassé ses droits d'utilisation définis, dg-informatik est autorisé à mettre fin avec effet immédiat au contrat de licence. Dans ce cas le preneur de licence a l'obligation d'effacer sans délai le logiciel original de tous les supports de données. Les factures déjà payées ne seront pas remboursées et les factures non encore payées resteront dues.

6 Support technique

L'achat de sia ToolContrats accorde à une personne dénommée par le preneur de licence un support technique gratuit pendant 90 jours dès la première demande. Par la suite toutes demandes de support devront être posées par la même personne. Le temps de réponse en règle générale est dans les 24h qui suivent la demande, mais ce n'est pas une exigence.

Pour accéder au support doit être utilisé le formulaire disponible sur www.dg-informatik.ch. Il n'y a pas de support par téléphone.

Tous les problèmes concernant Microsoft Windows, Mac OS, ou Microsoft Excel sont exclues du support, pour autant qu'ils ne soient pas causés par sia ToolContrats. Des questions sur les règlements des prestations et des honoraires SIA sont à adresser au service juridique du secrétariat général de la SIA.

7 Licence et développement du logiciel

Après son échéance une licence peut être renouvelée, même si elle était interrompue depuis *trois* ans au maximum.

Le développement de sia ToolContrats est inclus dans le renouvellement de licence. Cependant les adaptations à des modifications essentielles des contrats SIA ou à de nouvelles versions de Windows, Mac OS ou Microsoft Excel en sont exclues. Le prix de ces updates sera calculé selon le temps investi.

Un preneur de licence ne peut exiger, que dg-informatik développe un update, si la SIA modifie ses conditions de licence de manière essentielle ou si un investissement démesuré serait nécessaire pour les adaptations à de:

- nouvelles versions de système Windows ou Mac OS ou de Microsoft Excel ou des
- modifications des règlements SIA et des contrats relatifs

Dans ce cas il n'existe aucun droit à la restitution d'une licence encore valable.

8 Responsabilité

Le preneur de licence doit se rassurer, que la version de sia ToolContrats utilisée correspond à la version actuellement en vigueur des contrats SIA.

dg-informatik refuse toute responsabilité, sauf contraintes légales, pour des dégâts directs ou indirects qui résultent de l'utilisation ou de la non-utilisabilité de sia ToolContrats. Plus spécifiquement est exclue toute responsabilité pour des pertes de données ou dues à des changements de textes de contrat, effectué par le preneur de licence, ainsi que pour des calculs d'honoraires établis avec le logiciel.

9 For / droit applicable

Le droit suisse est exclusivement applicable. Le for est à Zurich.